

QUAND LES ARCHIVES RACONTENT LA DÉMOCRATIE...

Sarah LESSIRE et Marie-Laurence DUBOIS ♦ Association des archivistes francophones de Belgique AAFB

Les archives au cœur de notre société ?!

Les archives sont souvent assimilées à de vieux papiers poussiéreux conservés par des érudit·es ou des passionné·es d'Histoire. Elles semblent appartenir au passé et ne concerner qu'une niche de citoyen·nes. Pourtant, la gestion des archives devrait intéresser l'ensemble de la société par les enjeux démocratiques et de gouvernance qu'elle sous-tend. Mais qu'entend-on par archives ? Les archives peuvent être de nature publique ou privée, en papier ou numérisées, récentes ou anciennes, administratives ou définitives et touchent à des thématiques extrêmement variées. Les archives désignent en effet les millions de documents produits quotidiennement par les entreprises, organismes publics ou privés dans l'exercice de leurs activités ainsi que par les particuliers au cours de leur vie.

Historiquement, les traces laissées par les classes sociales les plus aisées ont permis dans un premier temps d'écrire un récit historique majoritairement politique et institutionnel. Les premières législations concernant les archives portaient avant tout sur les documents produits par l'État (archives publiques). Or, l'ensemble de la société civile produit le reste des archives en provenance de ressources aussi variées que les documents générés par les associations, les témoignages oraux, les journaux personnels, les albums de famille, etc. Au fil des décennies, l'intérêt pour les archives privées a augmenté pour les chercheur·es en sciences humaines car elles permettent de documenter de nombreux aspects de la vie quotidienne et de ce qui fait société. Dans un monde démocratique, elles sont les traces de l'expression, de l'identité et des revendications des individus. En complémentarité avec les archives publiques, elles forment le terreau d'une histoire plurielle. Il est donc important que les citoyen·nes participent à leur échelle à la conservation et la gestion de ces traces.

Par définition, le secteur des archives est un secteur transversal touchant de nombreux aspects de la société. L'amalgame entre l'Histoire (ou la culture) et les archives est d'ailleurs souvent fait dans la société. Or, les archives ne sont pas uniquement des documents anciens mais des traces de la vie et des activités qui y sont évoquées et leur gestion doit se faire à toutes les étapes de ces documents pour permettre à la démocratie de s'exercer et

pour écrire l'histoire a posteriori. L'archivage fait partie de notre quotidien sans que l'on s'en rende compte. Effectivement, tout peut constituer une archive, ce qui explique la méconnaissance du secteur qui s'en occupe. Réduire l'archivage à sa seule dimension historique est une vision très minimaliste du secteur et des missions des « archives ».

Comprendre les enjeux démocratiques liés aux archives

Les enjeux liés à la préservation de l'information et des archives sont nombreux : reconstituer l'histoire, faire preuve, accroître les connaissances, construire l'identité,... L'enjeu démocratique est aussi méconnu qu'important, surtout à l'heure des profondes mutations que connaît notre société post-industrielle et numérique. Comme le rappelle la *Déclaration universelle des archives*, les archives constituent un patrimoine unique et irremplaçable dont le rôle est essentiel pour la constitution de l'État, le bon fonctionnement de la démocratie et la construction d'une mémoire collective.

Avoir des archives à disposition est indispensable pour garantir un contrôle démocratique. Comment faire la lumière sur certaines affaires sans document prouvant telle action ou tel propos ? Les archives permettent de vérifier les actions des ministres, des expert·es consulté·es par les cabinets, des administrations et de l'État, bref de la chose publique. Elles jouent un rôle d'information essentiel pour la connaissance des décisions politiques et des actes posés par tous les acteurs institutionnels.

Les États démocratiques se distinguent notamment par l'accès des citoyen·nes à l'information. Ceux-ci doivent favoriser l'exercice du droit de leurs citoyen·nes à contrôler l'action de leurs mandataires. La Constitution belge affirme la transparence de l'État et l'accès à l'information dans les articles 23 et 32. La bonne gestion et la préservation des archives répondent à cette exigence et permettent l'accessibilité des sources à tous et toutes dans le respect des législations (RGPD, droit du patient, droits intellectuels ...).

Cependant, dans nos États dits démocratiques, les documents publics ne sont pas toujours gérés de manière rigoureuse, ce qui conduit à de nombreuses destructions mettant en péril le contrôle démocratique. Prenons, en exemple, certaines affaires politiques mettant en évidence un manque de considération pour la gestion des documents : le dossier Publifin lié à l'intercommunale Nethys ou encore celui du SAMU social de la Ville de Bruxelles. La « solution de crise » proposée par le monde politique prend la forme de commissions d'enquête, de commissions parlementaires, voire d'une remise en question des majorités actuelles. Or, il est une matière qui n'est jamais abordée explicitement, mais qui aurait substantiellement contribué à prévenir ces dérives et mauvaises gestions : la bonne gouvernance informationnelle, c'est-à-dire une gestion raisonnée des documents administratifs et leur conservation au sein d'un service d'archives intégré dans ces structures. Selon Jean Faniel, « (...) ce n'est pas un hasard que, si on a des choses à se cacher ou à se reprocher, on fasse disparaître les preuves, preuves pour la plupart écrites. On le voit dans chaque guerre ou presque. C'est donc la preuve que la conservation des archives est importante en termes de démocratie et de justice, y compris pour le futur »¹.

Au-delà des archives publiques, la préservation des archives privées relève également d'un enjeu démocratique. En effet, la gestion et préservation des traces et des activités des acteur·rices de la société civile et des organisations privées (entreprise, famille,...) garantissent la construction d'une histoire plurielle où toutes les facettes de la société sont représentées et où chaque individu joue un rôle.

« Dématérialiser, c'est matérialiser autrement »

Il est intéressant de s'arrêter quelques instants sur la numérisation et ses conséquences. La dématérialisation de notre société trouve ses origines bien avant l'apparition de l'informatique. À chaque basculement, s'est ajoutée une ressource et aucune n'a complètement disparu (du parchemin au papier puis le fichier numérique), mais nous les avons cumulées tout en ajoutant des propriétés plus avantageuses. Nous arrivons aujourd'hui à une demande croissante de matériaux et de ressources pour concevoir nos équipements électroniques. C'est ainsi qu'aujourd'hui les technologies de l'information consomment environ 10 % d'électricité mondiale, soit l'équivalent de la production de 100 réacteurs nucléaires.

Si l'on se concentre sur les données produites... l'hémorragie se poursuit puisque l'on nous annonce que d'ici 2025, chacun.e d'entre nous (ou presque) générera 5.000 interactions digitales par jour. Chaque minute, 1.3 million de personnes se connectent à Facebook et 4.7 millions de vidéos sont consultées sur Youtube.... Ainsi chacun de nos gestes numériques génère un impact carbone sans que nous en soyons réellement conscient.es.

Pointons également le danger que représentent les GAFAM et les réseaux sociaux pour la préservation de notre mémoire à court et à moyen terme. Google et Microsoft mettent à la disposition de tout un chacun des outils informatiques bon marché, notamment en matière de stockage. Trop régulièrement, leurs utilisateur·rices ne prennent plus

la peine d'effectuer, en complément, des sauvegardes sur des espaces dont il.elles maîtrisent l'accès. C'est le cas de nombreuses associations. Et, bien que ces chers réseaux sociaux nous garantissent un traçage parfait de nos opinions et personnalités, on peut légitimement se demander ce qu'il restera de tous ces souvenirs dans 10, 20 ou... 100 ans. Les algorithmes ont des critères d'accès propres pour retrouver les informations. Qui nous dit que nous pourrions, à l'avenir, y avoir accès selon nos critères personnels ? En conséquence, la mémoire du monde – en ce incluse celle de l'associatif – risque bien de se trouver captive de sociétés commerciales toutes-puissantes.

L'ASSOCIATION DES ARCHIVISTES FRANCOPHONES DE BELGIQUE (AAFB)

Fondée en 2005, l'AAFB représente les archivistes et gestionnaires de l'information francophones de Belgique. Elle réunit plus de 120 membres, parmi lesquels des universités et hautes écoles, des services communaux et provinciaux, des associations et centres d'archives privées, des entreprises, des musées, des archivistes, des gestionnaires de l'information, des institutions publiques,...

Ses buts sont de favoriser les contacts et de développer la collaboration entre les professionnel·les, de promouvoir le métier et de sensibiliser à la conservation, à l'utilisation et à la valorisation des archives, de représenter le secteur auprès du politique. Reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles depuis 2016 comme Organisation représentative des Utilisateurs Agrée (ORUA) (actuellement fédération), elle est membre depuis 2021 de la CESSOC (Confédération des employeurs du secteur sportif et du Socio-culturel)

L'importance des archives pour l'associatif

Par la richesse de ses activités et de ses réflexions, le secteur associatif contribue, depuis une centaine d'années, pour une large part à la dynamique de notre pays. En conserver la mémoire semble donc logique. Mais avant cet enjeu patrimonial, c'est d'abord et avant tout pour assurer la continuité de son action et pour le déploiement de ses activités que le secteur associatif doit assurer la préservation de ce qu'il produit au quotidien. Comme le décrit Marie-Anne Chabin, archiviste française, les raisons d'archiver sont multiples et peuvent se rassembler autour des notions : pour agir, pour se défendre, pour s'enraciner, pour témoigner et enfin, pour s'épanouir.

La première raison est donc l'action. Pour pouvoir être efficace, une association a tout intérêt à bien gérer son information. Grâce à une structuration réfléchie en amont, l'association gagne en temps et en cohérence. Elle peut ainsi mieux justifier les subsides publics qui lui sont alloués si elle dispose des bonnes informations rassemblées dans les bons dossiers lors de la rédaction de son rapport annuel. Cela facilite également la poursuite d'un projet lorsqu'une personne est en congé ou en partance et que la personne qui la remplace doit reprendre l'activité au pied levé.

Une autre raison d'organiser et de gérer l'ensemble des informations qui circulent dans l'association est de faciliter la transmission du sens au sein d'équipes en constante évolution. Cela permet d'expliquer les racines de l'association, pourquoi les fondateur.rices ont créé le projet et comment il s'est développé. Cet objectif de transmission revêt actuellement une importance particulière à l'heure où un changement générationnel s'opère dans l'associatif et notamment, dans les structures créées au début des décennies 1970-80. Dans celles-ci, les fondateur.rices qui y ont investi beaucoup de temps jusque parfois après leurs retraites professionnelles sont en partance et doivent céder le relais à la génération suivante. Cette transmission est l'occasion de faire un tri et d'organiser la masse d'informations accumulée dans les armoires, caves et greniers de l'association, d'écrire le récit de ces décennies, voire d'organiser une fête pour célébrer l'anniversaire de l'association. Parmi les exemples récents, citons la Fédération des maisons médicales qui a réalisé une brochure et une série de podcasts, mais aussi Vie féminine, la Fondation pour les générations futures, la CESSOC ou encore l'Association des Centres culturels.

Malheureusement, d'autres associations n'ont pas eu ou pas encore eu ce réflexe de traiter leurs archives et un grand pan de la mémoire de leurs fondateur.rices risque de disparaître prochainement si on n'y prend garde, faute d'intérêt, de temps et surtout de moyens. Citons les principaux écueils que rencontre l'archivage dans le secteur associatif. Le premier est celui de l'absence de conscience de l'intérêt d'archiver. Souvent pris dans la tourmente de la gestion quotidienne, le personnel associatif ne prend pas le temps de traiter son information active et ses archives, et remet la tâche aux calendes grecques. Ainsi, soit les documents sont stockés dans des cartons ou sur des serveurs ou autres disques durs sans que jamais personne ne les consulte, soit – et c'est là le pire – ils sont purement et simplement détruits.

Si la conscience est présente, ce sont, hélas, les conditions de conservation qui, souvent, ne sont pas adaptées. Que l'on songe aux inondations de cet été 2021 dans la province de Liège, où une part importante de la mémoire d'associations et de particuliers a disparu dans les flots, car rangée dans des caves ou des garages. Le cas est bien sûr extrême, mais il n'en demeure pas moins que des lieux de conservation trop secs ou trop humides sont monnaie courante et aboutissent également à un résultat désastreux : des archives existantes, mais inutilisables. Enfin, le dernier écueil mais non des moindres est le manque de moyens financiers et humains pour traiter ces archives.... Les ressources des associations pour réaliser leurs missions principales étant déjà limitées, il est difficile de dégager les moyens nécessaires pour s'occuper du passé. Du côté des autorités publiques, un décret concernant les centres d'archives privées est en cours de révision en Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) et l'AAFB espère que cette révision permettra d'une part, une meilleure (re)connaissance des centres d'archives privées dont la mission essentielle est d'offrir un cadre sécurisé aux nombreuses archives de l'associatif et d'autre part, d'en assurer la bonne gestion

et la valorisation auprès d'un large public. À côté de ce cadre décréteil, il faudra évidemment aussi une enveloppe budgétaire importante. Actuellement, les archives privées dépendent de la politique culturelle de la FWB et les moyens alloués à ce secteur sont dérisoires (0,66% des dépenses culturelles de l'Administration générale de la Culture-AGC). Le secteur des archives doit donc se faire une place à côté d'autres secteurs culturels beaucoup plus visibles, tels que les musées ou encore les centres culturels.

Conclusion

Quel(s) rôle(s) pouvons-nous prendre dans la préservation de notre histoire collective ? Comment nos associations assurent-elles la gestion et la préservation de leurs informations produites aujourd'hui mais aussi celles d'hier ? En tant que citoyen.ne, acteur.rice du monde associatif, il est de notre devoir de nous soucier à notre échelle des traces que nous laisserons aux générations futures et permettre à tout à chacun.e de participer à la constitution de notre histoire.

Il est certain que les enjeux d'Éducation permanente et de démocratie culturelle qui sont au cœur de nos métiers rejoignent les enjeux explicités dans cet article. Il importe donc qu'ensemble, archivistes, responsables d'associations, permanent-es syndicaux et gestionnaires de projets dans nos multiples secteurs, nous unissions nos ressources et nos idées pour agir sur la société de demain. Il est également important que nos différents secteurs se connaissent et se soutiennent, particulièrement à l'approche des élections de 2024, pour porter ensemble des revendications communes vers nos responsables politiques. Celles-ci viseront à redonner du souffle aux valeurs démocratiques portées par nos associations et à obtenir un financement durable de toutes les actions que nous pouvons déployer à notre échelle. Par ailleurs, un décloisonnement des spécificités sectorielles des archives est également indispensable pour garantir une démocratie plurielle et inclusive. ■

1. Marie-Laurence DUBOIS et Sarah LESSIRE, *La conservation des archives, un jeu démocratique délaissé*. Interview de Jean Faniel, 30 janvier 2020 (en ligne) www.archivistes.be.



POUR EN SAVOIR PLUS...

- Guillaume PITRON, *L'enfer numérique : voyage au bout d'un like*, Les Liens qui libèrent, 2021.
- Mathieu BIETLOT, Manon LEGRAND et Pierre SMET, *Cent ans d'associatif en Belgique... et demain ? : les réflexions du Collectif21*, Bruxelles, Agence Alter Editions-Collectif21, 2022.
- Cartes blanches et positions AAFB : www.archivistes.be/cartes-blanches
- Florence GILLET, *Archives et gouvernance de l'information : défis, enjeux et perspectives dans une société en mutation*, LE CRISP, 2022 [à paraître à l'automne 2022].

ARCHIVES DE QUARANTAINE, UN PROJET AVEC UNE VOLONTÉ D'OUVERTURE

En mars 2020, lors de la mise à l'arrêt du pays pour pandémie de Covid-19, l'AAFB a initié, en collaboration avec son pendant flamand le Vlaamse Vereniging voor Bibliotheek, Archief & Documentatie vzw (VVBAD), un projet de grande ampleur *Archives de Quarantaine*, qui a pour objectif d'une part, de mobiliser et d'inciter les archivistes afin que chacun.e contribue à la collecte des traces du présent pour ensuite permettre à l'Histoire de s'écrire sur base de sources et d'autre part, de dépeussier l'image de l'archiviste, perçu.e comme agissant en bout de course sur des vieux papiers.

À l'instar des archivistes ayant collecté les traces d'événements importants (comme les Archives de la Ville de Bruxelles pour les attentats de 2016), les archivistes sont conscient.es que ce qui se vit en Belgique depuis la crise sanitaire est exceptionnel et qu'il faut rapidement agir pour conserver les traces de ces changements tant sur le plan individuel (vie des familles, liens sociaux redéfinis, etc.) que sur le plan collectif (maintien des fonctions essentielles, réorganisation du travail et des cours dans les institutions d'enseignement, gouvernement disposant de pouvoirs spéciaux, limitation des libertés individuelles, etc.). Par ce projet, les archivistes se sont mis à disposition de la population pour conserver la mémoire du présent.

La plateforme *Archives de Quarantaine* a également pour ambition de collecter et rassembler les initiatives citoyennes, les témoignages et les actions des entreprises ou associations nées durant la période de confinement. Le dernier objectif est d'offrir des outils et bonnes pratiques aux archivistes pour lancer, par leurs propres moyens, leur projet de récolte et de disposer d'informations techniques leur permettant d'archiver au mieux ces nombreuses sources qui arrivent pour la plupart sous forme numérique.

Le projet a également offert une vitrine à la vingtaine de centres et services d'archives ayant participé et a ouvert un autre regard citoyen sur ce métier si méconnu, en proposant une exposition virtuelle montrant la diversité et la richesse des archives collectées durant cette crise sanitaire et donnant la parole aux professionnel.les.

Enfin, ce projet a constitué un premier pas vers une réflexion plus large et une prise de conscience du rôle sociétal de l'archiviste en période de crise. L'AAFB a la volonté d'élargir la plateforme aux autres crises, telles que celles des inondations de juillet 2021 ou de la guerre en Ukraine.

Pour en savoir plus : <https://archivesquarantainechief.be/fr/>

Dawinka LAUREYS ♦ Coordinatrice Éducation permanente à l'IHOES

Des animations citoyennes articulant démocratie et archives sociales

Indépendant et pluraliste, l'Institut d'histoire ouvrière, économique et sociale (IHOES asbl) est actif à la fois comme centre d'archives privées et service d'éducation permanente. Située à Jemeppe-sur-Meuse, au cœur de l'ancien bassin industriel liégeois, son action s'inscrit dans le champ de la vie associative, syndicale et politique, en particulier auprès d'acteurs de la région liégeoise partageant ses valeurs de démocratie, de justice sociale et de laïcité.

Archives et éducation permanente : une articulation fondatrice

Depuis plus de quarante ans¹, l'IHOES collecte et rend accessibles des archives relatives aux luttes sociales pour l'émancipation. Dès la fin des années 1970, des historien.nes engagé.es cherchent à remédier à la disparition de telles archives dans une perspective d'éducation permanente. Au sein du pilier laïc, les fondateurs de l'IHOES, Michel Hannotte et René Deprez, entendent battre en brèche le mépris dans lequel l'histoire sociale est tenue dans l'historiographie classique. Reconnu en éducation permanente

avant de l'être en tant que centre d'archives privées, l'IHOES développe la complémentarité des deux dimensions, présente dès ses premiers statuts.

Pour l'IHOES, il existe un *continuum* qui, partant de la conservation d'archives en passant par des recherches scientifiques, débouche sur une série d'activités, publications² et expositions destinées à un large public afin de rendre intelligible l'histoire sociale et ainsi nourrir l'analyse du temps présent. L'objectif est aussi de faire prendre conscience aux acteur.rices de l'histoire sociale, passée et en cours, de l'importance de rassembler et de rendre accessibles les traces de leur vécu : pour eux-mêmes, leurs contemporain.es et les générations futures.

Quand histoire sociale, mémoire orale et citoyenneté s'entremêlent

Les projets d'animation développés par l'IHOES permettent de mieux cerner comment tisser des liens entre archives sociales et défense de la démocratie politique, sociale et culturelle.

Le processus et les enjeux de deux d'entre eux sont décrits ci-dessous.

Récits de vie : des migrantes se racontent³

Fruit d'un partenariat entre l'IHOES et le Service d'insertion sociale de La Bobine (Bressoux-Droixhe, Liège), ce projet s'est déployé de 2012 à 2018, avec des femmes d'origines marocaine, kurde et algérienne, qui ont raconté leur parcours. Il a été ponctué de moments d'écoute et de collecte de témoignages, au sein du groupe et au-delà, mais aussi de découvertes de pages d'histoire collective de l'immigration dans lesquelles leur parcours individuel s'inscrit. Les échanges ont été nourris par de nombreuses archives conservées à l'IHOES ou au sein d'expositions (témoignages, archives papier et iconographiques).

Alors qu'elles doutaient initialement que leur histoire puisse être d'un intérêt pour autrui, les participantes ont co-construit deux expositions : le parcours *Des trajets et des mots* au centre de Liège (mai 2015) et dans leur quartier de vie, une version plus étoffée *Récits de vie : des migrantes se racontent* (automne 2017). Leurs attentes étaient multiples : « Je voudrais m'adresser aux gens d'ici, à ceux qui disent que les immigrés profitent et expliquer pourquoi on est venues en Belgique, en parlant des obligations qui nous ont poussées à venir ici ». Pour d'autres, c'était : « Vivre ici ou vivre là-bas, c'est la même chose. (...) Comme on essaie de comprendre le mode de vie ici, on aimerait que ceux d'ici nous comprennent » ; ou bien encore : « En tant qu'étrangère, j'ai besoin de partager (...) ; on a besoin de faire le lien et de se souvenir. »

Au sein des expositions, les participantes ont entre autres présenté un CD avec des extraits de leurs témoignages et des peintures sur leurs « trajets » de migration⁴. Elles n'imaginaient pas qu'elles aboutiraient à cela, qu'elles oseraient prendre la parole en public. Elles ne pensaient pas non plus qu'au sein de la seconde manifestation, elles deviendraient guides (notamment à l'attention d'élèves de fin de primaire) et que près de 386 personnes (y compris des représentant.es de mandataires locaux et la télévision

locale) visiteraient l'exposition en quatre jours. Ainsi, en témoigne Najat : « On s'attendait pas à [en] arriver là. Ça demande du courage, quand même, pour parler, se montrer, être sûre de ce que l'on va dire. » Elle parle de la grande gêne qu'elle a ressentie en parlant à la télévision locale, mais elle a éprouvé le besoin de le faire « pour le projet. (...) quand on ne maîtrise pas bien la langue, ça donne encore plus le trac, ça rend l'enchaînement des idées difficile ».

Fin 2017, lors du colloque *Parcours migratoires au féminin*, Nafissa faisait le bilan de son engagement dans le projet : il était important « de transmettre et d'exprimer la voix de ces femmes ainsi que de la nécessité de reprendre la parole dans l'espace public. La méconnaissance des mémoires de migration institue une amnésie sociale en ce qui concerne l'histoire de la Belgique. Celles qui ont accepté de faire entendre leur témoignage participent à ce devoir de mémoire. Elles laissent une trace de leur histoire à leur famille et aux prochaines générations ».

Extraits de témoignages de participantes

« Quand j'étais petite, je voulais aller à l'école. Mais mes parents n'ont pas voulu (...). Ils m'ont demandé de garder les animaux (...). En rentrant après avoir gardé les animaux, j'étais fatiguée, je ne savais plus rien faire ». Elle dit que quand elle s'est mariée, elle a dû partir dans un autre village (...) : « C'était trop difficile, je ne connaissais pas le village. J'ai eu trois enfants ». Le plus jeune était tout petit (...) quand elle a perdu son mari. (...) « Comme je n'ai pas su faire des études, j'ai voulu faire tout pour que mes enfants puissent faire des études. » (Hassina, avec la traduction de Mariya)

Témoignage d'une visiteuse de l'exposition

« Quel courage de la part de ces 12 femmes de s'ouvrir et de partager un bout de leur histoire ! En tant que petite-fille [d'] immigrés espagnols et italiens, ces récits m'ont totalement chamboulée faisant ressortir tous mes souvenirs d'enfance autour de mes grands-parents adorés... Un souhait : que chaque être puisse s'épanouir et trouver une place dans notre société tout en gardant et surtout en partageant avec autrui sa culture, ses coutumes et son histoire. »



Des collecteur-rices de mémoire sur l'engagement

Initié en 2016, ce projet – toujours en cours – a comme pivot la sauvegarde de mémoires militantes pour une meilleure connaissance critique de l'histoire de l'engagement. Le groupe s'est constitué majoritairement d'enseignant-es pensionné-es et de jeunes historien-nés autour de deux thèmes co-définis : les féminismes et les courants marxistes. Au sein du groupe, des échanges de fond ont eu lieu autour des différentes expressions de l'engagement. *« Lors de nos séances de travail, nous avons réalisé assez rapidement que nous n'utilisons pas tous le même vocabulaire et nous avons ressenti le besoin de définir ces mots qui s'imposaient à nous : qu'est-ce qui distinguait engagement, militantisme et militance, ou encore activiste et militant ? »*⁵.

Après une formation à la collecte d'archives orales où l'expérience du groupe a été mobilisée, des interviews ont débuté au printemps 2018. *« Les premières interviews ont souligné des critères relativement communs aux témoins, surtout lorsque leur étaient posées les questions : « Comment vient-on au militantisme ? Reste-t-on militant ? ». Ces hommes et ces femmes provenaient généralement d'un milieu militant, préoccupé des questions sociales et politiques, et ils avaient choisi de s'engager précocement dans des structures politiques, syndicales ou associatives. Ils ont consacré beaucoup de temps à leur collectivité et ont eu à cœur d'étayer leurs engagements par des lectures et/ou des formations idéologiques et historiques. Ils proclament aujourd'hui encore leur attachement aux valeurs pour lesquelles ils se sont battus. Nous pourrions les qualifier de militants « à l'ancienne », ceux que leur engagement structurait totalement, leur donnant en outre une identité. Nous avons relevé combien le temps mis à la disposition du combat bénéficiait de conditions familiales favorables : les hommes s'appuyant souvent sur une femme au foyer ; les femmes célibataires, sans enfants ou soutenues par un compagnon compréhensif pouvaient plus facilement s'engager et prendre des responsabilités »*⁶.

En 2019, une première valorisation a eu lieu lors de la journée d'études *De la mémoire à l'histoire orale*⁷. Au printemps 2021, six participantes ont co-écrit un article dans l'étude *Les nouveaux visages de l'engagement*⁸ et ont débattu lors du webinaire *Qu'est-ce que militer en 2021 ?*

Entre-temps, le confinement et la crise sanitaire ont temporairement réorienté le projet. Lors de séances en distanciel, deux idées ont émergé de la collecte de témoignages menée auprès de permanent.es syndicaux issu.es de différentes instances et centrales de la FGTB sur la façon dont le confinement était vécu⁹ : la co-construction d'un podcast sur les enjeux syndicaux soulevés à la FGTB par la pandémie¹⁰ et la poursuite d'interviews autour de l'engagement en temps de la Covid au sein des sphères culturelles, sanitaires, éducatives, etc.

Réflexion sur les conséquences possibles du premier confinement

*« Humainement, je suis convaincue qu'on ne devra plus vivre comme on a vécu avant. Quand on voit, sur si peu de temps, comment les choses sont allées aussi mal, on était vraiment dans une société non durable. Et je pense qu'on devrait mettre aussi quelque part un groupe d'experts en réflexion et pas que des experts scientifiques, je parle aussi du monde syndical, et réfléchir à comment demain la société pourrait être plus durable. (...) On avait fort peur de tout ce qui allait être l'implémentation des nouvelles technologies, la numérisation de l'économie. Pour moi, elle est arrivée de façon galopante et tout ce qui va prouver que ça a fonctionné risque de devenir la norme »*¹¹.

« Avec la crise sanitaire, on assiste à de nouvelles dégradations des libertés individuelles : liberté d'aller et venir, liberté de se réunir, liberté de s'associer, de manifester, etc. Ce nouveau contexte n'induit-il pas pour une partie des militants (...) une mutation dans la manière de militer : plus clandestine, risquant davantage la stigmatisation (...) ? »

*« La crise interne d'organisation du travail va changer directement les choses. Comment arriver à convertir l'émotionnel en combats pour l'avenir, en convictions construites ? Comment se prémunir contre les manipulations des médias ? Quelles seront les conséquences psychologiques et sociales [de la crise sanitaire] ? Il va falloir penser autrement : oui mais comment ? Autant de phrases entendues auprès de responsables syndicaux [de la FGTB] »*¹².

Parallèlement au podcast, dix-huit interviews ont été réalisées sur des initiatives nées pendant la crise sanitaire¹³ (par exemple, l'opération Solidarité Culture Liège ou Sortir du bois), mais aussi auprès de personnes engagées dans des structures préexistantes (le Collectif contre les violences familiales et l'exclusion-CVFE, des maisons médicales, des maisons de jeunes, un collectif de femmes sans-papiers ayant cousu des masques, etc.). Au-delà de la région liégeoise, des interviews ont été réalisées principalement auprès du Réseau wallon de lutte contre la pauvreté et de La Santé en lutte. Depuis, des participantes ont décidé de co-écrire une étude sur les mécanismes de solidarité et de créativité nés de la pandémie.

De l'ensemble de ces interviews émerge une série de questions : *« comment l'ensemble des militants vont-ils poursuivre leur engagement dans ce futur tissé d'interrogations ? Qu'en sera-t-il de leurs actions syndicales, politiques ou autres ? De leurs modes d'action ? Des formes de militantisme ? Que deviendra la militance si elle se réduit à un exercice on line ? Comment les acteurs engagés vont-ils préserver leur liberté de penser, de se positionner et d'agir, notamment dans un contexte de dépendance massive aux médias, à Internet et aux réseaux sociaux ? »*¹⁴.

Enjeux citoyens au cœur des animations

Des méthodes ascendantes de co-construction sont mobilisées dans nos animations pour s'entraîner à exercer ses droits de co-décision et œuvrer ensemble. Des archives papier et des travaux historiques sont utilisés pour alimenter l'intelligence collective, tandis que l'archive orale est considérée comme outil d'expression et de réappropriation de l'histoire sociale, passée et en cours. Si ces archives servent de support à la recherche, elles permettent en effet de donner la parole à des personnes qui laissent peu de traces de leur histoire, comme les migrant.es ou les militant.es qui ne prennent pas nécessairement le soin de conserver les sources de leurs luttes. C'est aussi une façon de faire entendre les voix de ces « invisibles » au sein « d'une histoire collective racontée non plus par « en haut », mais par celles et ceux qui la vivent »¹⁵.

L'IHOES mène une réflexion sur la façon de produire une vie démocratique, en y intégrant des interrogations sur les mutations sociales et leurs transformations dans le temps à partir de documents historiques. Lors des rencontres publiques du projet *Récits de vie*, le dialogue et le débat sur l'évolution des conditions de migration et sur le devenir de nos démocraties interculturelles ont été encouragés. Le projet des collecteur-rices de mémoire permet de « porter dans l'espace public » des témoignages de personnes engagées en faveur de droits politiques, économiques ou culturels pour cheminer vers une réappropriation de l'histoire de l'engagement, et ainsi à notre échelle, contribuer à la régénérescence de nos démocraties. Plus largement, en filigrane de toutes ces activités, figure la volonté de faire prendre conscience au plus grand nombre que la démocratie, la justice sociale, l'égalité, la paix sont l'affaire de toutes et tous, et qu'elles se construisent ensemble. ■

1. Créée le 1er mai 1987, l'asbl existait déjà comme association de fait.
2. Disponibles sur www.ihoes.be/publications/etudes/ et www.ihoes.be/publications/analyses/.
3. Dawinka LAUREYS, « Récits de vie : des migrantes se racontent », cheminement d'un projet interculturel et citoyen (2012-2017) », Analyse de l'IHOES, n° 171, 10 octobre 2017, (en ligne) www.ihoes.be/PDF/IHOES_Analyse171.pdf
4. Ces œuvres ont été réalisées dans le cadre d'un partenariat avec l'asbl *Voix de Femmes*.
5. « Engagement, militantisme, militance. Quelques réflexions du groupe des collecteur-rices de mémoire initié par l'IHOES », *Les cahiers de l'éducation permanente*, n° 56, mars 2021, p. 98-113.
6. Engagement, militantisme, militance, op.cit., p. 104.
7. Dawinka LAUREYS et Lionel VANVELTHEM, « Valoriser la source orale : pratiques culturelles et citoyennes », « De la mémoire à l'histoire orale », 27 février 2019, Liège (en ligne) www.memoire-orale.be/index.php?page=base&action=ecouter&ID=128
8. Engagement, militantisme, militance, op.cit.
9. Mené dans le cadre du projet *Archives de quarantaine* de l'AAFB (voir l'article dans ce numéro de *L'Esperluette*, p. 7
10. *La FGTB pendant le premier confinement : des permanents syndicaux témoignent* (en ligne) <https://soundcloud.com/user-773881364/la-fgtb-pendant-le-premier-confinement-des-permanents-syndicaux-temoignent-episode-1>
11. Témoignage de la secrétaire générale du SETCa Liège-Huy-Waremme.
12. Engagement, militantisme, militance, op.cit., p. 112.
13. Extraits en ligne : www.memoire-orale.be/index.php?page=base&action=lister&liste=thematique&liste_select=36.
14. Engagement, militantisme, militance, op. cit., p. 113.
15. Engagement, militantisme, militance..., op. cit., p. 100.



Amélie ROUCLOUX (CARHOP) ♦ Soizic DUBOT (Vie féminine)

Vie Féminine, 100 ans de mobilisation, 100 ans d'archives

En 2021, Vie Féminine (VF) a fêté son centenaire. En s'arrêtant sur son histoire, plusieurs objectifs sont poursuivis. Tout d'abord, il y a une volonté de transmission entre les militantes des époques plus anciennes et celles d'aujourd'hui, en faisant la part belle aux témoignages. VF souhaite contribuer à l'histoire des femmes en Belgique, en partant de celle des femmes des milieux ouvrier et populaire. Des femmes qui, dans le cadre d'un mouvement uniquement féminin, et bien avant qu'il ne revendique l'étiquette féministe, développent des pratiques d'émancipation individuelle et collective. S'équiper d'une recherche solide lui permet d'expliquer, dans toutes ses nuances, son histoire, qui fait souvent l'objet d'étonnements, suscite des questions et de la curiosité. Pour mieux comprendre ses origines, évolutions, mutations et ses apparents paradoxes, VF a exploré son identité : à la fois mouvement ouvrier, catholique et féminin, mais aussi mouvement social, d'éducation permanente et féministe. Pour réussir ce projet, VF a sollicité l'expertise du Centre d'Animation et de Recherche en Histoire Ouvrière et Populaire (CARHOP) et sa manière de voir l'histoire comme un outil de conscientisation, de sensibilisation et de formation, ainsi que son engagement à mettre au cœur de cette histoire les acteur.rices de terrain.

Le postulat de départ était le suivant : si VF existe encore aujourd'hui, ce n'est pas qu'une question de structure organisationnelle suffisamment forte pour résister aux années ; c'est parce que les femmes qui s'y sont succédées ont participé, ont apporté leur contribution, l'ont façonné et parfois bousculé, mais aussi parce qu'elles y ont trouvé ce qu'elles y cherchaient. VF évolue entre permanence et modernité, avec

l'ensemble des femmes et la société. Pendant ces 100 ans, ces femmes se sont faites "passeuses" de luttes, d'expériences, de connaissances, de droits, de débats et de solidarités. VF a interrogé historiquement cette notion de "passeuse". Le choix de la forme d'un livre permet de développer une réflexion approfondie et détaillée tout en combinant l'apport de multiples sources. Vu ces objectifs, le support devait être durable, circuler facilement, permettre des échanges et discussions, et rester accessible à la lecture malgré la quantité de matière.

Les archives, une méthodologie et des découvertes

Lorsque VF s'adresse au CARHOP, les archivistes du Mouvement et du Centre ont déjà traité ses archives, et les volumineux inventaires sont disponibles. Les historiennes découvrent une variété de documents : les notes de travail et procès-verbaux des instances côtoient les correspondances des dirigeantes et des chargées d'étude, les programmes d'année, les résultats d'enquêtes menées auprès des membres, les outils pédagogiques et revendicatifs, les actes des congrès et des colloques, les discussions et analyses des journées et des semaines d'études, etc. Un fonds iconographique non inventorié illustre la vie du Mouvement. Disséminés parmi les fardes, les témoignages des actrices sont retrouvés. Riches, les archives n'en sont pas moins inégalement réparties dans le temps. Pour les périodes plus anciennes, d'autres centres d'archives sont explorés¹.

Aux origines (avant 1920)²

De nombreux documents ont été mobilisés pour comprendre les origines du Mouvement : les rapports des congrès d'œuvres sociales rendent compte des débats sur les questions sociales et féminines au sein du monde catholique ;

le périodique *La Femme Belge* présente des enquêtes menées sur ces questions ; le journal syndical féminin chrétien *L'aiguille* met en lumière les actions et les services lancés par les ouvrières ; etc. L'analyse de l'ensemble de ces sources permet de découvrir un mouvement féminin naissant qui s'inscrit dans le milieu catholique tout en étant en rupture avec son conformisme et sa philanthropie.

Du côté de VF, c'est l'occasion de redécouvrir la figure de Victoire Cappe, qui a été l'instigatrice en 1907 du Syndicat de l'Aiguille à Liège, puis des Unions professionnelles féminines chrétiennes qui deviennent les Œuvres sociales féminines chrétiennes (OSFC), au sein desquelles les Ligues ouvrières féminines chrétiennes (LOFC), l'ancêtre de VF, vont se structurer. Par son action pour la défense des travailleuses, elle fait écho à des thématiques actuelles de VF. Cet arrêt sur les origines permet également de prendre conscience qu'il n'est pas possible de passer sans transition de Victoire Cappe à aujourd'hui. Depuis, le Mouvement s'est transformé à plusieurs reprises et s'est adressé à d'autres publics, comme les femmes au foyer, avant de progressivement réintégrer la question des travailleuses.

La construction (1920-1939)

De nombreux documents permettent d'appréhender la construction du Mouvement : les procès-verbaux du secrétariat général des OSFC, structure faîtière du Mouvement, donnent un aperçu des actions mises en œuvre ; les actes des congrès des LOFC rendent compte de leurs revendications et préoccupations ; les rapports d'activité détaillent les outils et services créés ; etc. Leur analyse permet de comprendre comment à partir de 1920 le Mouvement féminin ouvrier chrétien se structure : les LOFC constituent sa section francophone et l'époque est propice à leur développement. Elles multiplient les outils d'animation et d'information, les cercles d'études, les formations et les services à destination des épouses et des familles ouvrières. L'heure est au recrutement de masse et, à la fin de cette période, les Ligues comptent jusqu'à 141.000 membres.

Pour VF, c'est l'occasion de constater (non sans surprise) que beaucoup d'outils utilisés aujourd'hui ont été créés à cette époque même s'ils ont évolué pour répondre à de nouveaux besoins et enjeux : les formations y sont toujours d'actualité; l'ancêtre du magazine *axelle*, *La Ligue des femmes*, est lancé ; les enquêtes constituent encore une pratique centrale dans ses actions..

L'éclosion (1940-2001)

De nombreux documents ont permis de comprendre l'éclosion du Mouvement : les procès-verbaux des réunions du Comité, du Conseil et du Bureau présentent les débats et réflexions en cours ; les résultats d'enquête de terrain rendent compte des préoccupations et des revendications ; les articles du magazine *Vie féminine*, puis *axelle*, détaillent les prises de position et ouvrent un espace de discussion avec les membres sur des thématiques d'actualité ; les archives des services et des actions spécialisées mettent en évidence les évolutions des pratiques et du public ; etc.

Pour être au plus proche des réalités des femmes, VF crée les Actions spécialisées et les Secteurs spécifiques pour les femmes jeunes, âgées, immigrées, ou encore divorcées, et leur propose des animations et des formations pour analyser la société. Les dynamiques d'un Mouvement d'épouses ouvrières chrétiennes laissent progressivement place à celles d'un Mouvement de femmes plurielles, interrogeant peu à peu son identité chrétienne. Devenu Vie Féminine en 1969, il rallie les mouvements féminins et féministes, organise des formations politiques pour ses membres, discute de la dépénalisation de l'avortement, participe à l'organisation de la Marche mondiale des femmes en 2000, etc. L'option féministe s'esquisse, puis s'affirme à l'issue du congrès 2001, *l'Odysée des femmes*.

Pour VF, c'est l'occasion de découvrir la complexité de la dynamique du Mouvement, avançant dans un constant mélange de traditionalisme et de progressisme. Présentes dès l'origine, certaines thématiques se maintiennent tout en évoluant, non sans tensions

internes, en fonction des changements de société : par exemple, la non-mixité, la famille et la maternité, le travail, la consommation, la lutte contre la pauvreté et les inégalités, la défense de revenus suffisants pour les familles ouvrières, etc. L'éducation populaire, puis permanente à partir de 1976, imprègne son histoire : elle en utilise les outils pour aborder des thématiques auprès de ses membres et renouveler d'anciennes revendications, voire en porter de nouvelles.

Quels enseignements pour le futur ?

L'ouvrage sur les 100 ans de mobilisation de VF lui permet de tirer des apprentissages de différents ordres. Tout d'abord, se rendre compte combien la préoccupation de la participation traverse toute son histoire est éclairant pour aujourd'hui. En effet, le défi de parvenir à rassembler des femmes malgré des situations parfois très difficiles et toujours diverses, et de parvenir à garder centrale leur parole, pouvait sembler très actuel alors que cet enjeu est posé à toutes les époques.

Quel que soit le nombre de femmes et l'objectif poursuivi, VF s'interroge constamment pour être au plus proche des femmes et de leurs préoccupations, en questionnant ses modes d'actions et ses activités, dans une dynamique alliant permanence et inventivité créative. Cela se décline à travers les pratiques, outils et thématiques, comme par exemple l'enquête encore pratiquée aujourd'hui même si elle suit de nouvelles méthodes. Si ces questions se reposent sans cesse, ce n'est pas parce qu'elles sont insolubles, mais parce qu'elles apportent des réponses toujours réactualisées.

Cet arrêt sur son histoire permet à VF d'éclairer les sujets de société sur lesquels elle agit et la manière dont elle s'en saisit. Malgré des objectifs différents, certaines thématiques étaient présentes dès le début : comment elles sont ré-habitées par de nouveaux enjeux et se colorent différemment au fil de l'histoire, dans de nouvelles configurations ; comment elles évoluent et se transforment ; comment de nouveaux sujets de mobilisation

émergent (comme l'environnement, les droits sexuels et reproductifs des femmes, la lutte contre les violences faites aux femmes, les droits des femmes divorcées ou séparées, etc). Cette rétrospective permet d'expliquer comment, dans quel contexte et à quel moment VF se positionne sur certains sujets. La position ou l'action est presque toujours le résultat (positif et important) d'un long travail préalable, qui permet que des femmes, même éloignées de la participation et de la mobilisation, se sentent embarquées et légitimes, s'équipent pour construire la position de VF. Envisager le passé éclaire la manière d'aborder l'éducation permanente aujourd'hui. Ce travail historique montre que l'ancrage de VF réside peut-être moins dans ses positions ou ses identités multiples que dans les dispositifs déployés pour être en lien avec les femmes sur leurs terrains.

Cette rétrospective met en lumière, de manière nuancée, la complexité du Mouvement en écho au contexte de chaque époque. Premier pas pour construire aujourd'hui un récit partagé de cette histoire, elle alerte sur la nécessité de conserver des archives plurielles dont la nature permettra d'écrire la suite de cette histoire au départ des femmes actives qui constituent les "passeuses" actuelles. Elle rappelle l'urgence d'interroger les plus anciennes pour garder des traces orales de leurs expériences. ●

1. Les archives consultées se trouvent dans les locaux de Vie Féminine, au CARHOP, au CARHIF, à la KBR et au KADOC.
2. Pour en savoir plus, voir la série d'épisodes sur les 100 ans de VF (www.viefeminine.be/100ans-89) et les podcasts *Les passeuses* réalisés par les journalistes de *axelle magazine* (www.axellemag.be/serie/les-passeuses/)

Amélie ROUCLoux (coord.), Marie-Thérèse COENEN, Anne-Lise DELVAUX avec la participation de Juliette MASQUELIER, *Vie féminine. 100 ans de mobilisation féminine*, Bruxelles, Vie Féminine-CARHOP 2021, 352 p.
Prix : 25€ (15€ membres de VF)
Commande : Vie féminine Rue de la Poste 111 1030 Bruxelles
Tél. : 02/227.13.00
Mail : secretariat-national@viefeminine.be

